



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi, 14 mai 2024  
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions**
- 5. Procès-verbaux**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 30 avril 2024;
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 6.1 Adoption du « Plan d'adaptation aux changements climatiques 2024-2034 » (PACC);
  - 6.2 Abrogation de la résolution n° CM-20230228-6.5;
  - 6.3 Désignation du maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 janvier 2025;
  - 6.4 Renonciation partielle de servitude - Lot 4 260 675 du cadastre du Québec - 676, rue Saint-Jacques;
  - 6.5 Amendement à la résolution n° CM-20231212-10.1.1 relative à l'octroi d'un contrat pour des services professionnels pour la confection d'études et de plans et devis visant le remplacement de l'égout combiné par un réseau séparé sur une portion de la rue Saint-Louis;
  - 6.6 Abrogation de la résolution n° CM-20230829-6.4;

- 6.7 Acquisition du lot 4 314 941 du cadastre du Québec à des fins industrielles;
- 6.8 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) - Entretien du pont Gouin;

## **7. Finances municipales**

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2023;
- 7.3 Émission d'obligations juin 2024;
- 7.4 Transfert des soldes disponibles de règlements fermés et affectations de surplus affectés et réserves;

## **8. Ressources humaines**

- 8.1 Nomination au poste de « Directeur » au Service de la culture, du développement social et du loisir;

## **9. Culture, développement social et loisir**

- 9.1 Diverses autorisations pour la tenue de l'événement « Relais pour la vie 2024 – 18<sup>e</sup> édition » organisé par la « Société canadienne du cancer »;
- 9.2 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme « Rues principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » pour les événements « Un Été Show », « Mon Vieux-Saint-Jean la nuit » et l'édition 2024 du « Marché de Noël de Saint-Jean-sur-Richelieu »;

## **10. Approvisionnements**

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
  - 10.1.1 SA-194-TP-24-P Appel d'offres - SA-194-TP-24-P - Fourniture et installation d'équipements véhiculaires pour le Service de police et de sécurité incendie;
  - 10.1.2 SA-8-APP-24-P Appel d'offres - SA-8-APP-24-P - Fourniture et livraison de pièces d'aqueduc;
  - 10.1.3 SA-24-TP-0086 Octroi d'un contrat gré à gré - SA-24-TDI-0086 - Fourniture de services de maintenance et de soutien technique - Progiciels Portfolio et MondoPC;
  - 10.1.4 SA-105-INF-24-P Appel d'offres - SA-105-INF-24-P - Surveillance des travaux de réfection des infrastructures de l'avenue Hamel;
  - 10.1.5 SA-118-INF-24-I Appel d'offres - SA-118-INF-24-I - Services professionnels - Contrôle qualitatif des matériaux - Travaux de pavage 2024;

**11. Toponymie et circulation**

-----

**12. Services techniques**

- 12.1 Demande de subvention - Programme de demande d'aide financière Oasis – « Programme de prévention et de réduction des risques liés aux changements climatiques par le verdissement »;

**13. Sécurité publique**

-----

**14. Urbanisme**

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2024-5058 Immeuble situé au 1277, chemin du Clocher - Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal empiétant dans la marge arrière minimale;
- 14.1.2 DDM-2024-5057 Immeuble situé sur le lot 3 268 071 du cadastre du Québec - Rue des Plaines;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2024-5056 Immeuble situé sur le lot 6 485 583 du cadastre du Québec - Rue Dumont;
- 14.2.2 UC-2024-5075 Immeuble situé sur le lot 6 618 884 du cadastre du Québec – Rue Waegener;
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2024-5012 Immeuble situé au 186-188, rue Bouthillier Nord - Autoriser la construction d'une nouvelle habitation trifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 2) PIA-2024-5064 Immeuble situé au 618, chemin des Vieux-Moulins - Autoriser le remplacement du revêtement mural extérieur de la façade avant du bâtiment principal;
- 3) PIA-2024-5054 Immeuble situé au 780, 2<sup>e</sup> Rue – Autoriser le remplacement du revêtement extérieur des murs du bâtiment principal ainsi que la modification des balcons par le remplacement de son revêtement de plancher;

- 4) PIA-2023-0138 Immeuble situé au 1277, chemin du Clocher - Autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;
- 14.3.2 PIA-2023-0087 - Immeuble situé au 681-685, 3<sup>e</sup> Rue - Régulariser un escalier et autoriser le remplacement d'une porte patio;
- 14.3.3 PIA-2024-5069 – Immeuble situé au 246, 1<sup>re</sup> Avenue - Autoriser la construction d'une habitation bifamiliale et l'aménagement de terrain;
- 14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :
- 14.4.1 Règlement n° 2290
- « Règlement établissant le programme de revitalisation des immeubles patrimoniaux de L'Acadie, phase III »
- 14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :
- 
- 14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :
- 14.6.1 Règlement n° 2291
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone C-5507 à même la zone C-5515.
- Les zones C-5507 et C-5515 sont situées sur la Route 104 entre le boulevard Croisetière Nord et le 3<sup>e</sup> Rang ».
- 14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :
- 14.7.1 PPCMOI-2024-5027 Immeuble situé au 120-122, rue Champlain - Autoriser la classe d'usage « habitation mixte », l'usage « C2-01-05 : Clinique de massothérapie », ainsi qu'une entrée dérogatoire;
- 14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :
- 14.8.1 PPCMOI-2023-0225 Immeuble situé aux 210, 212 et 214, rue Champlain - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 50 logements;
- 14.8.2 PPCMOI-2023-0050 Immeuble situé au 631 et 633-641, boulevard Saint-Luc - Autoriser l'usage C9-02-14 (Service d'entreposage), des constructions et des aménagements de terrain.;

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

14.9.1 PPCMOI-2023-0155 Immeuble situé au  
385, 3<sup>e</sup> Rang - Régulariser la  
superficie dérogatoire du garage  
détachée;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de  
développement

- - -

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du  
territoire agricole du Québec

- - -

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux  
règlements d'urbanisme :

- - -

## **15. Transport et mobilité urbaine**

- - -

## **16. Avis de motion**

16.1 Règlement n° 2289

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour  
divers projets et travaux de protection cathodique, décrétant une dépense  
de 674 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.2 Règlement n° 2299

« Règlement autorisant le paiement au ministère des Transports et de la  
Mobilité durable d'une quote-part pour l'exécution de travaux d'amélioration  
d'une portion de la Route 219, décrétant une dépense n'excédant pas  
918 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

## **17. Règlements**

17.1 Règlement n° 2274

« Règlement autorisant des travaux de démolition de la passerelle  
piétonnière et cyclable Normandie, décrétant une dépense n'excédant pas  
1 935 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

17.2 Règlement n° 2286

« Règlement permettant l'octroi de tout permis ou certificat requis pour la  
réalisation d'un centre de la petite enfance ou d'une garderie sur le  
lot 4 260 399 au cadastre du Québec ».

17.3 Règlement n° 2296

« Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la  
confection de plans et devis ainsi que des documents d'appel d'offres  
visant des travaux correctifs requis pour le poste de pompage Saint-  
Maurice, décrétant une dépense de 257 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

**18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal**

18.1 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- Règlement n° 2262: « Règlement autorisant le financement de travaux d'infrastructures sur la rue Riendeau, l'avenue Hamel et la 7<sup>e</sup> Avenue, décrétant une dépense de 10 822 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

18.2 Listes de personnes embauchées hors conseil – Mars et avril 2024;

18.3 Procès-verbal de correction CM-20240409-6.6;

18.4 Registre cumulatif des achats mensuels – Avril.

**19. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

**20. Levée de la séance**